

CATALOGUE DES FORMATIONS

2023
2025

KINÉSITHÉRAPEUTES

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé

04 91 22 51 47 - contact@freeforma.fr

Agrément DPC 9659 - SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS 93131785413



freeforma

SOMMAIRE

03 À PROPOS

04 INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROGRAMMES INTÉGRÉS

- 05 96592325057 - Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux adulte - violences conjugales

ÉVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- 09 96592325112 - Savoir repérer et connaître la prise en charge de l'endométriose

FORMATIONS CONTINUES

- 11 96592325131 - Situation sanitaire exceptionnelle - Soins d'urgence

À PROPOS DE FREEFORMA

Nous sommes mobilisés pour vous apporter le meilleur ; nous savons que pour vous, il est essentiel de vous former aux dernières avancées et aux meilleures pratiques dans votre domaine. Ainsi, nos formations sont pensées pour répondre vos besoins spécifiques selon votre profession.



Des équipes disponibles

Votre conseiller vous guide et vous aide pour tout support technique du lundi au vendredi.



Basé ici, en France

Toutes nos équipes sont situés ici, en France. Tout comme nos locaux qui sont à Marseille !



Accompagnement personnalisé

Vous guider et vous accompagner tout au long de votre parcours est important pour nous.

PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site www.mondcp.fr

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.

Accès 24/7*

je me forme où je veux,
quand je veux.
Sans contraintes.
*hors formation présentiel

Références Scientifiques

Contenu scientifique actualisé
et certifié ANDPC.

0€ !

Sans avance de frais, nos
formations sont éligibles à des
solutions de financement.



Une question ?

Pour vous accompagner tout
au long de votre formation,
Camille et Antoine du service
suivi sont à votre écoute !

Camille, responsable du suivi pédagogique :
06 64 79 45 55 - audit.freeforma@gmail.com

Antoine, chargé du suivi pédagogique :
07 56 79 76 25 - audit.freeforma@gmail.com

PARCOURS INTÉGRÉS :
2 ÉVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
+ 1 FORMATION CONTINUE

REPÉRAGE ET CONDUITE À TENIR FACE AUX VIOLENCES OU SUSPICIONS DE VIOLENCES FAITES AUX ADULTES – VIOLENCES CONJUGALES

DURÉE :
10H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

3H FORMATION CONTINUE

1H CLASSE VIRTUELLE

0€ | INDEMNISATION
RESTE À CHARGE | **348.5€**

PRIX : 556.2€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325057

FORMATRICE
AXELLE BERLET,
PSYCHOLOGUE

PUBLIC CIBLÉ
KINÉSITHÉRAPEUTES

> **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

Toutes les femmes et tous les hommes, quel que soit leur statut socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle, leur état de santé, leur handicap **peuvent être concernés** par les violences.

Les violences conjugales en font partie et peuvent revêtir différentes formes : **verbales, sexuelles, économiques**, etc.

En 2020 :

- 102 femmes ont été **tuées** par leur (ex)partenaire.
- 25 enfants mineurs ont été **tués** par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.
- 27 hommes ont été **tués** par leur (ex)partenaire.

Les professionnels étant en première ligne dans ce **contexte aggravant** de violences conjugales, l'article 51 de la loi du 4 août 2014 invite à la création de cette formation.

Elle s'appuie sur la pertinence à **repérer** et à **accompagner** au mieux les personnes victimes, ainsi que les membres du foyer et notamment les enfants, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette formation abordera ce sujet avec de nombreuses études de **cas cliniques**, afin de donner toutes les clés pour un repérage efficace de la violence conjugale. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Prendre connaissance des recommandations et bonnes pratiques conseillées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Comprendre le contexte et les enjeux.

Savoir repérer.

Savoir accueillir et prendre en charge.

Savoir repérer et prendre en charge les personnes vulnérables.

Adopter le juste positionnement professionnel.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

MODULE 01 **PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS**

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de repérage et conduite à tenir face aux violences conjugales.

Connaître les différentes formes possibles de violences conjugales.

Prendre connaissance des documents édités- Haute Autorité de Santé (HAS).

MODULE 02 **COMPRENDRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX**

Connaître :

- La réalité chiffrée,
- Les différentes formes de violences au sein du couple,
- Les fondements juridiques et les principales infractions,
- Le cadre et les évolutions réglementaires.

Comprendre :

- Le déroulement du parcours judiciaire à la suite d'une plainte,
- Les stratégies développées par l'agresseur sur sa victime,
- Le schéma de l'emprise, du psycho-traumatisme et des conséquences familiales.

S'approprier les outils à disposition des professionnels.

Avoir accès aux ressources locales et territoriales en aide aux professionnels.

MODULE 03 **SAVOIR REPÉRER**

Maîtriser les réflexes de repérage des victimes.

Maîtriser le questionnement systématique.

Évaluer le danger.

Prendre en compte le danger pour les membres de la famille, notamment les enfants.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

MODULE 04 SAVOIR ACCUEILLIR ET PRENDRE EN CHARGE

Connaître l'accueil pluri-professionnel psycho-médico-social.
Maîtriser la prise en charge globale selon la situation.
Acquérir les informations à donner à la victime sur ses droits et aides.
Connaître la procédure et la réalisation du signalement à l'autorité judiciaire.
Rédiger un Certificat Médical Initial (CMI) ou une attestation.
Connaître l'organisation du suivi médical, psychologique et social.
Savoir intégrer les membres du foyer, notamment les enfants.

MODULE 05 SAVOIR REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES VULNERABLES

Définition de la population vulnérable
Comprendre le lien entre dépendance induite par ces vulnérabilités et actes de violence
Connaître les spécificités liées au repérage des personnes vulnérables
Connaître les spécificités liées à la prise en charge de personnes vulnérables

MODULE 06 ADOPTER LE JUSTE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Maîtriser le positionnement et l'attitude professionnels, justes et adaptés.
S'approprier les techniques d'entretien, d'examen et de consultation.
Accompagner la victime dans son discours.
Maîtriser ce qu'il est conseillé de faire ou ne pas faire.

COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP EN 4 ÉTAPES :

01

Téléchargez vos documents.

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP. Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

Premier tour - audit clinique.

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

03

Actions d'améliorations de vos pratiques.

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

04

Deuxième tour - audit clinique.

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

SAVOIR REPÉRER ET CONNAÎTRE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE

DURÉE :
6H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES

0€
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION
246€

PRIX : 421.2 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :
96592325112

FORMATEUR
DR OLIVIER DONNEZ,
CHIRURGIEN GYNÉCOLOGUE

PUBLIC CIBLÉ
KINÉSITHÉRAPEUTE

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'endométriose est une maladie qui touche une femme sur dix en France, soit plus de 2 millions de Françaises.

Pourtant, c'est une maladie encore **insuffisamment connue**, diagnostiquée, et donc soignée. En effet, on estime le **retard de diagnostic** entre 7 à 10 ans.

Depuis le 11 janvier 2022, une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose a été lancée, faisant de cette maladie une **cause nationale** et un enjeu de **santé publique**.

Il est donc indispensable de réduire l'errance diagnostique en sensibilisant et en informant les professionnels de santé par les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'endométriose pour faciliter le dépistage de cette maladie.

Cette action est destinée à l'évaluation des pratiques professionnelles des masseurs-kinésithérapeutes en matière de repérage de l'endométriose.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur la prise en charge de l'endométriose, Décembre 2017.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE - SOINS D'URGENCE

DURÉE :
7H

Document mis à jour en octobre 2023

DPC | CLASSE VIRTUELLE

FORMATION CONTINUE

7H DE CLASSE VIRTUELLE

0€
RESTE À CHARGER

INDEMNISATION
287€

PRIX : 378€ 100% FINANCÉ

**NUMÉRO D'ACTION :
96592325131**

FORMATEUR
JEREMY BLOAS,
INFIRMIER

PUBLIC CIBLÉ
KINÉSITHÉRAPEUTES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La pandémie mondiale actuelle de Covid-19, les dernières **crises sanitaires** (SRAS, Pandémie Grippe A (H1N1), MERS-CoV, Ébola, etc.), les accidents collectifs (explosion usine AZF, explosion usine Seveso à Rouen et Bergerac...), **attentats** (Bataclan, Charlie Hebdo, etc), la guerre en Ukraine, les incendies de forêts et les divers **épisodes climatiques** ou cycloniques (Antilles) ou encore les risques NBRC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques) nous rappellent régulièrement que les professionnels de santé, ainsi que chaque citoyen, peuvent se retrouver potentiellement exposés et acteurs devant des **situations sanitaires exceptionnelles**.

Le Code de la santé publique L3131-8 précise que :
« si l'afflux de patients ou de victimes ou la situation sanitaire le justifient, le représentant de l'État dans le département peut procéder aux réquisitions nécessaires de tous biens et services, et notamment **requérir le service de tout professionnel de santé**, quel que soit son mode d'exercice et de tout établissement de santé ou établissement médico-social ».

Il est donc important de **former et d'entraîner les professionnels de santé** susceptibles d'intervenir lors de **situations sanitaires exceptionnelles**.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Former les professionnels de santé aux gestes et soins d'urgence et à la prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles.

Connaître les différents types de SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle) et leurs conséquences sur le système de santé.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Appréhender les principes d'organisation sanitaire et de réponse d'urgence en France.

Assurer la prise en charge précoce de victimes, adultes ou pédiatriques, dans un contexte de SSE, seul ou à plusieurs, avec ou sans matériel de secours.

Mettre en œuvre, avec méthode, les gestes de premiers secours face aux situations d'urgence.

S'intégrer dans un dispositif sanitaire de grande ampleur.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

MODULE 01 LES RISQUES NRBC

Connaître les risques NRBC : Risques Nucléaires Radiologiques, Bactériologiques, Chimiques.
Décontamination.
Confinement.

MODULE 02 LES PRINCIPES D'ORGANISATION SANITAIRE ET DE RÉPONSE D'URGENCE EN FRANCE

Maîtriser les procédures d'organisation des systèmes de secours.
Connaître les différents plans de secours (plan blanc, Novi...)
Le tri dans le SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle) :

- les outils,
- la traçabilité,
- la classification,
- la mise en œuvre.

MODULE 03 LES ATTENTATS

Définitions.
Techniques.
Les principes de précaution et de protection (Safe, Tri, Ryan, Marche).

MODULE 04 DAMAGE CONTROL

Définitions.
Techniques.
Le triage.
Start ABC.
Sinus.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

MODULE 05

LE RÔLE DE CHACUN DANS L'ORGANISATION DES SECOURS

Position dans l'organisation des secours.
Compétences personnelles.
Réglementation.

MODULE 06

CONDUITES À TENIR SELON LA SITUATION D'URGENCE

Réaliser les gestes d'urgences.
Cas concret.
L'alerte au 18/15.
Gestion de l'hémorragie :

- pansement israélien.
- garrot.
- garrot tourniquet.
- mèche hémostatique.
- plaie soufflante.
- obstructions de voies aériennes.
- ouverture de survie.

Constitution d'une trousse de secours : pansement, garrot, compresse

- pourquoi ?
- réglementation.



FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé

04 91 22 51 47 - contact@freeforma.fr

Agrément DPC 9659 - SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS 93131785413